CA Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart : finances de l'intercommunalité

Intercommunalité · 363 513 habitants · comptes 2025

Pour l'exercice 2025, CA Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart affichait un encours de dette de 642,4 M€, soit 1 767 € par habitant, une épargne brute égale à 20,3 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 9 ans.

Dette par habitant
1 767 €
642,4 M€ au total

Capacité de désendettement
9 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d'épargne brute
20,3 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
774 € / hab.
281,3 M€ au total

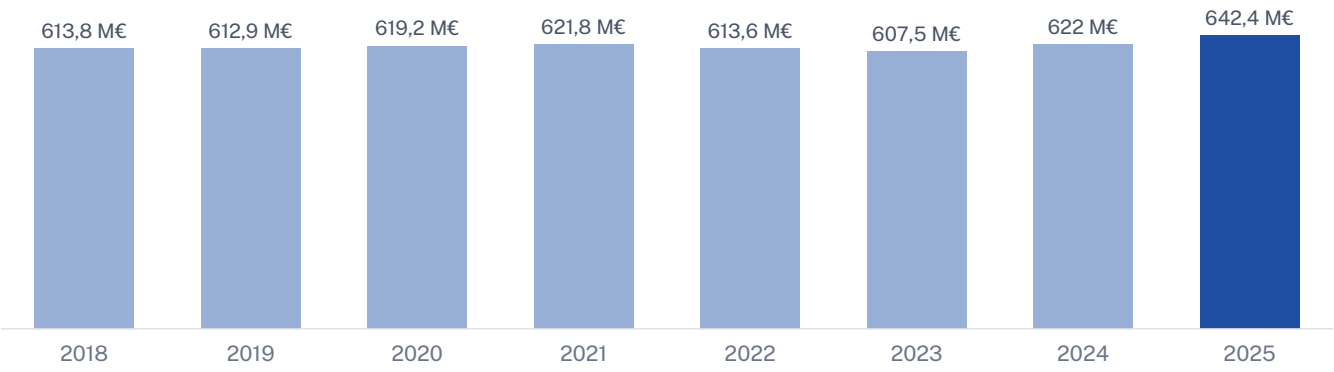
Les comptes de l'intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l'exercice 2025 publiés par l'OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n'est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d'être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	774 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	28,1 %	218 € par habitant : un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Lui reste-t-il de l'argent en fin d'année ?	20,3 %	197 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Est-elle endettée ?	1 767 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Investit-elle ?	307 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Combien rapportent les impôts locaux ?	95 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 613,8 M€ en 2018 à 642,4 M€ en 2025 (+4,6 %). Valeur la plus basse : 607,5 M€ en 2023.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	613,8 M€	22,1 %	11,1 ans	78,6 M€
2019	612,9 M€	20,7 %	11,1 ans	92 M€
2020	619,2 M€	19,9 %	11,5 ans	84,2 M€
2021	621,8 M€	24,2 %	8,9 ans	78,9 M€
2022	613,6 M€	22,9 %	8,2 ans	64,8 M€
2023	607,5 M€	23,9 %	7,2 ans	104,6 M€
2024	622 M€	18,6 %	9,2 ans	114,9 M€
2025	642,4 M€	20,3 %	9 ans	111,7 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CA Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	7,1 M€ pour 16 projets
Part du coût des projets payée par l'État	31,6 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	909 k€ pour 14 aides

Année	Dotation	Projet	Subvention
2025	DSIL	Travaux de securisation de deux ouvrages d'art a Villabe : le pont Grande rue (demolition et reconstruction de la partir communautaire) et l'ouvrage situe cote du Moulin Galant (rehabilitation)	435 475 €
2024	DSIL	Travaux de mise en accessibilite et de securite (dont SSI) de deux equipements culturels	388 553 €
2023	DSIL	Travaux de connectivité (outils et équipements numériques) des Arènes de l'Agora à Evry-Courcouronnes (acquisition de matériels numérique, scénographique et mobilier-matériels, et travaux d'installation).	300 000 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.